

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2016**

L'an deux mil seize et deux février à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

**PRESENTS:** Mmes BUREAU, FOVET, Mrs. POISBELAUD, BICHON, SHORTHOUSE, JAUNAS, DUBRAY.

**ABSENTS:** M. DEMSKI donne son pouvoir à M. POISBELAUD, Mme DUFOR donne son pouvoir à M. SHORTHOUSE, M. CHARDONNEAU donne son pouvoir à M. BICHON, M. LAURENT donne son pouvoir à M. JAUNAS.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M.JAUNAS

**DATE DE CONVOCATION :** 20/01/2016

**1 – Gestion Aire de Loisirs 2016 et montant du loyer.**

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il conviendrait de penser dès maintenant à la procédure pour la gestion de l'aire de loisirs du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2016.

En conséquence, le conseil municipal décide de lancer un appel à candidatures. Le gestionnaire devra avoir la compétence requise pour la vente de boissons et la restauration.

Le loyer mensuel sera de 200 € durant la période d'occupation des lieux et une caution de 200 € sera demandée à l'entrée dans les lieux et restituée au gestionnaire si les conditions d'occupation privative 2016 sont respectées.

Un avis sera publié aux placards municipaux et communiqué dans le journal « L'Angérien Libre » pour appel aux candidatures à formuler avant le 26 février 2016.

**2 – Vote des subventions 2016.**

Les élus décident d'attribuer pour 2016, les subventions suivantes pour un montant total de 888 € :

- |                          |       |
|--------------------------|-------|
| • RESTOS DU CŒUR         | 100 € |
| • FOYER RURAL            | 450 € |
| • A.C.C.A.               | 80 €  |
| • D.D.E.N.               | 30 €  |
| • RALLYE VAL DE BOUTONNE | 80 €  |

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2016**

- SECOURS CATHOLIQUE 30 €
- DONNEURS DE SANG 40 €
- LA BANQUE ALIMENTAIRE 17 40 €
- CHAMBRE DES METIERS 38 €

**3 – Vote tarif location Salle Polyvalente 2016.**

Le conseil municipal est invité à fixer le montant de la location annuelle de la salle polyvalente au Foyer Rural.

Après en avoir délibéré, le tarif 2016 est établi pour un montant de 800 € à l'identique de l'année 2015.

**4 –Point sur les travaux de voirie et bâtiments.**

La Commission Voirie s'est réunie le 19 décembre 2015, des devis ont été demandés.

La Commission Bâtiments s'est réunie le 19 janvier 2016 afin de faire le point sur les bâtiments et le dossier accessibilité.

**5 –Approbation des statuts de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge.**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que par délibération du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2015, la Communauté de Communes des Vals de Saintonge a approuvé la version modifiée des statuts de la communauté.

En qualité de membre de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, notre commune est maintenant appelée à approuver les statuts modifiés de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les statuts de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge (ci-après annexés) à l'unanimité.
- **AUTORISE** le Maire à signer les statuts modifiés.

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2016****6 – Etude des devis reçus.**

- ARCABOIS, mission de conseil ingénierie bois structure pour la salle des fêtes pour un montant de 2 160.00€ TTC.
- SERRURERIE ARTISANALE ANGERIENNE, restauration grilles de protection monument aux morts pour un montant de 10 105.20€ TTC.
- SOMAC, restauration des grilles de protection au monument aux morts pour un montant de 10 588.80€ TTC.
- SIE VALS DE SAINTONGE, restauration d'un mur du logement 11 rue Maurensou pour un montant de 4 362.00€ TTC.
- SOCIETE LOULAYSIENNE DE TRAVAUX PUBLICS, chantier rue des Lys, rue du Château d'eau et impasse des jardins avec la confection d'un GLG, la Courance et Ripemont rue de la Fontaine avec confection d'un bi-couche pour un montant de 11 654.40€ TTC.
- SOCIETE LOULAYSIENNE DE TRAVAUX PUBLICS, tranchée et confection bi-couche rue du village à Ripemont pour un montant de 1 423.50€ TTC.
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE, travaux de revêtement à La Chapelle Bâton pour un montant de 3 912.60€ TTC, travaux divers à Ripemont pour un montant de 7 815.00€ TTC et travaux divers à la Courance pour un montant de 6 366.20€ TTC.

L'assemblée approuve les devis suivants :

- ARCABOIS, mission de conseil ingénierie bois structure pour la salle des fêtes pour un montant de 2 160.00€ TTC.
- SIE VALS DE SAINTONGE, restauration d'un mur du logement 11 rue Maurensou pour un montant de 4 362.00€ TTC. L'assemblée donne son accord pour effectuer une demande de subvention au Conseil Départemental et charge M. Le Maire du suivi de ce dossier.
- SOCIETE LOULAYSIENNE DE TRAVAUX PUBLICS, tranchée et confection d'un bi-couche rue du village à Ripemont pour un montant de 1 423.50€ TTC sous réserve de l'accord des intéressés.
- SOCIETE LOULAYSIENNE DE TRAVAUX PUBLICS, chantier rue des Lys, rue du Château et impasse des jardins avec la confection d'un GLG, la Courance et Ripemont rue de la Fontaine avec confection d'un bi-couche pour un montant de 11654.40€ TTC

Le conseil municipal donne son accord pour effectuer une demande de subvention au Conseil Départemental en ce qui concerne les devis de voirie et charge Monsieur le Maire du suivi de ce dossier.

En ce qui concerne les deux devis de réparation du monument aux morts, il est prévu de ne pas donner suite. Il a été décidé de supprimer l'entourage du monument aux morts.

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2016****7 – Affaires diverses.**

- Point sur le projet de la salle des fêtes et de la mairie : la commission sur le projet d'aménagement de la cuisine se réunira le mercredi 10 février 2016 à 18h15.

- Une erreur s'est glissée sur le bulletin municipal concernant le site web :  
<http://antezant.wix.com/antezant-la-chapelle>

Si nos associations souhaitent faire passer des articles, des informations, des invitations qu'elles se manifestent à la mairie ou par mail [antezant.la.chapelle@mairie17.com](mailto:antezant.la.chapelle@mairie17.com)

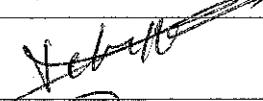
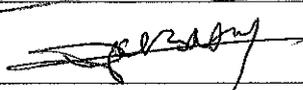
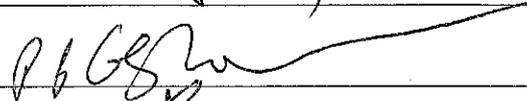
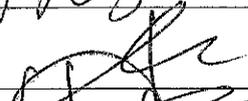
**8 – Comptes rendus de réunions externes.**

- Conseil communautaire du 15 décembre 2015 : Eric POISBELAUD
- Réunion Maires du canton du 05 janvier 2016 : Eric POISBELAUD
- Cérémonie des vœux de Vals de Saintonge du 14 janvier 2016 : Eric POISBELAUD
- Réunion Communautaire du 19 janvier 2016 : Eric POISBELAUD
- Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> février 2016 : Nadine BUREAU
- Réunion Symbo du 10 décembre 2015 : Gary SHORTHOUSE

## COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2016

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
A. BICHON	
N. BUREAU	
M. CHARDONNEAU	
F. DEMSKI	
P. DUBRAY	
M. DUFOUR	
M.-Chr. FOVET	
G. JAUNAS	
M. LAURENT	
E. POISBELAUD	
G. SHORTHOUSE	